

« Attentifs à ce que la période n'aboutisse pas à une régionalisation de l'ESR » (X. Leroux, Auref)



Xavier Leroux est le président de l'Auref (Alliance des universités de recherche et de formation). - © Université de Toulon

« Nous constatons que la mise en place de la méthodologie [des Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) à 100 %] coïncide avec un mouvement de déconcentration du ministère vers les territoires. Sans en déceler encore des signes précurseurs, nous devons être attentifs à ce que la période actuelle n'aboutisse pas à une forme de régionalisation de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) », déclare [Xavier Leroux](#), président de l'Auref (Alliance des universités de recherche et de formation), à News Tank, le 05/09/2025.

« Étant donné que la méthodologie des Comp est encore à construire, nous aurons un travail à faire pour clarifier les attentes vis-à-vis des collectivités et des partenaires, afin de nous assurer que ce mouvement de déconcentration ne soit pas marqué par une évolution des modalités de financement », ajoute-t-il.

Sur le volet budgétaire, il appelle à relancer le sujet d'une remise à plat du modèle d'allocation des moyens. « Nous devons aboutir à la mise en place d'un modèle d'allocation des moyens qui s'appuie sur la base d'un modèle économique des universités. Un travail important a été fait au sein de France Universités pour cela, mais il y a encore aujourd'hui deux arguments qui nous retiennent d'avancer. »

« Le premier est la question de la mise en place d'un modèle alors qu'il n'y a pas de moyens supplémentaires. Au contraire, parce qu'il n'y en a pas, il nous faut objectivement et sans arrière-pensée faire aboutir ce modèle de référence sur lequel nous pourrions nous appuyer à l'avenir. Ce modèle ne sera jamais parfait, mais au moins il pourra être discuté. »

« Nous portons depuis longtemps le sujet du maillage territorial de l'ESR »

Que faut-il retenir du séminaire d'été de l'Auref à l'Université de Corte ?

Notre séminaire a été marqué par le fait que, dans l'année écoulée, il y a eu un renouvellement important des gouvernances d'universités. C'était donc l'occasion de nous réinterroger sur le rôle et les objectifs de l'Auref. Cette réflexion a été alimentée par l'apparition, début 2024, d'un nouveau regroupement, l'Initiative, à côté d'Udice (Association réunissant les universités labellisées Idex) et de France Universités. Il s'agissait donc de réfléchir à nouveau à ce que devait être notre action.



Une voix jamais
dissonante mais
complémentaire »

Nous avons abouti à quelque chose de très clair, dans la continuité des mandats précédents : l'Auref se définit, à l'intérieur de France Universités, comme un cercle d'universités ayant un attachement fort à l'inscription de la formation et de la recherche pour assurer le maillage territorial de l'ESR.

Nous sommes, au sein de France Universités, un cercle qui souhaite contribuer à la vitalité de l'association — je souligne que le président actuel et le précédent sont issus de l'Auref, et que plusieurs vice-présidents en sont également issus. Nous participons à l'élaboration des positions, des projets, des réflexions, et l'Auref n'hésite pas à faire valoir une voix différente, parfois divergente. Jamais dissonante mais complémentaire.

Avez-vous défini une feuille de route ?

Notre principale réflexion porte sur le maillage territorial de l'ESR. Si aujourd'hui tout le monde parle des territoires, c'est sans doute en grande partie grâce à l'Auref, car nous portons ce sujet depuis longtemps. Ce lien entre ESR et territoire devrait se renforcer encore à travers les Comp (contrats d'objectifs, de moyens et de performance) à 100 %, auxquels le ministre a donné une dimension territoriale. Ce sujet a été très présent lors du séminaire.

Le sujet du financement global des universités aussi est récurrent. Il est à mettre en relation avec le fait que sur les territoires où il n'y a pas d'université, nous perdons une action et un levier de développement de nos missions de service public. Nous portons cette idée que notre réseau contribue fortement à la formation des citoyens — ce qu'on oublie parfois —, en plus de former la jeunesse. Face à une évolution de la société qui ne manque pas d'interroger, les universités sont garantes de l'accès au savoir, aux valeurs de notre pays, à l'insertion sociale et professionnelle pour la jeunesse.

Un autre aspect concerne la formation au plus près de la jeunesse et la problématique d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche, avec trois niveaux :

- Le premier, c'est cette problématique du lien entre jeunesse et science : nous observons le regain ahurissant du platisme dans notre société, et plus largement de la remise en cause de la méthodologie et du savoir scientifiques. Les universités de l'Auref sont en capacité d'agir au cœur des territoires en matière de culture scientifique, technique et industrielle en s'appuyant sur des initiatives en faveur d'une « science avec et pour la société » (SAPS (Science avec et pour la société)).
- Le second, c'est l'accès à la recherche scientifique pour la jeunesse. Nous avons dans nos territoires des talents, des compétences, qui sont révélés par nos universités. Nos laboratoires ont la capacité d'amener les étudiants jusqu'au niveau bac + 8, avec une exigence scientifique commune à l'ensemble des laboratoires de recherche en France.
- Le troisième, c'est l'innovation. Les entreprises sont nos partenaires ; nous sommes souvent la seule opportunité qu'elles aient sur leur territoire pour s'engager dans un partenariat scientifique. Nous sommes ce lien essentiel pour le développement socio-économique des territoires.

En quoi les Comp à 100 % pourront-ils faciliter cette reconnaissance des caractéristiques de vos universités de territoires que vous attendez ?

Avec cette dimension territoriale affichée et intégrée à la méthodologie et aux objectifs, les nouveaux Comp doivent participer à une bonne prise en compte des problématiques territoriales. Il conviendra de bien vérifier comment cette notion se met en œuvre. Nous y sommes d'autant plus attentifs que sur les dix universités de Nouvelle-Aquitaine et de Provence-Alpes-Côte d'Azur engagées dans le processus, la moitié sont membres de l'Auref.

Maintenant, nous constatons que la mise en place de la méthodologie coïncide avec un mouvement de déconcentration du ministère vers les territoires. Sans en déceler encore des signes précurseurs, nous devons être attentifs à ce que la période actuelle n'aboutisse pas à une forme de régionalisation de l'ESR.

Ce mouvement de déconcentration annoncé par Philippe Baptiste à l'AG (Assemblée générale) de France Universités et précisé par circulaire n'est donc pas une bonne nouvelle ?

Ce n'est pas, en soi, une bonne ou une mauvaise nouvelle : c'est une méthode qui nous est proposée. Il existe déjà un relais entre le ministère et chaque université qui est le rectorat : le fait de travailler avec le rectorat sur les Comp favorise une meilleure connaissance des spécificités et des identités des universités. Donc en ce sens, c'est très positif.



Clarifier les attentes vis-à-vis des collectivités et

Pour autant, il faut notamment que les rectorats aient les capacités en ressources humaines pour porter ces dossiers, et le ministre a d'emblée reconnu qu'il fallait soutenir les rectorats pour y parvenir. Cela ne doit cependant pas mettre de la distance dans la relation que chaque université doit entretenir avec le ministère.

Nous portons également l'attention sur la disparité entre les territoires : certains disposent d'un recteur délégué à l'Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation), d'autres non. Il y a donc un travail à faire pour éviter que des outils contribuent à une régionalisation de l'ESR, ce qui accentuerait encore l'écart qui se creuse entre les universités en France.

Étant donné que la méthodologie des Comp est encore à construire, nous aurons un travail à faire pour clarifier les attentes vis-à-vis des collectivités et des partenaires, afin de nous assurer que ce mouvement de déconcentration ne soit pas marqué par une évolution des modalités de financement. En effet, nous sommes prêts à tenir compte des différents schémas directeurs des territoires, mais pas à entrer dans une démarche adéquationniste. Les orientations de nos partenaires sont à prendre en compte, mais nous avons aussi nos propres stratégies, notamment à l'international. C'est là qu'il faudra trouver un équilibre.

Craignez-vous que le vote de confiance du 08/09 et ses conséquences perturbent le calendrier et la mise en œuvre de ces Comp ?

Comme tout le monde, nous attendons l'issue du 08/09. Évidemment, cela apporterait beaucoup d'incertitudes, notamment en ce qui concerne les orientations de l'ESR sur le plan politique et financier. Mais c'est une séquence que nous avons déjà vécue, donc — comme nous le disons à nos équipes — tout en tenant compte des circonstances, nous poursuivons notre feuille de route.

Sur le plan politique, nous pouvons parier sur une certaine continuité, comme cela a été le cas depuis Sylvie Retailleau. Les orientations principales ont été reprises par Patrick Hetzel, puis Philippe Baptiste, qu'on parle de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) ou de la réforme des bourses. Nous pouvons donc nous attendre, après quelques attermoissements éventuels, à une continuité. Cela signifie que nous pouvons poursuivre notre travail.

Les incertitudes continuent à peser sur le volet financier en revanche...

« Clarifier la question des trésoreries »

En effet, pour le budget 2026, le CAS (Compte d'affectation spéciale) Pensions doit augmenter de 4 points. Philippe Baptiste a indiqué à France Universités qu'une compensation à 50 % était prévue, ce qui n'est pas suffisant.

Il faut y ajouter des incertitudes sur la compensation de la PSC (protection sociale complémentaire) (protection sociale complémentaire). Et nous n'oublions pas les mesures Guerini [de revalorisation des fonctionnaires] non compensées, le GVT (Glissement vieillesse-technicité) (glissement vieillesse-technicité) qui continuent de peser sur nos moyens, ainsi que les effets de l'inflation, notamment sur les coûts énergétiques et les problématiques immobilières importantes.

Il est donc urgent, en cohérence avec France Universités, de clarifier la question des trésoreries — qui sont reprises à l'envi pour bloquer toute discussion, et mettre fin à une certaine rhétorique qui discrédite les universités.

Partagez-vous la volonté de France Universités d'une remise à plat du modèle d'allocation des moyens ?

Non seulement nous la soutenons, mais j'ai relancé ce sujet lors de l'AG de France Universités. Nous devons aboutir à la mise en place d'un modèle d'allocation des moyens qui s'appuie sur la base d'un modèle économique des universités. Un travail important a été fait au sein de France Universités pour cela, mais il y a encore aujourd'hui deux arguments qui nous retiennent d'avancer.

- Le premier est la question de la mise en place d'un modèle alors qu'il n'y a pas de moyens supplémentaires. Au contraire, parce qu'il n'y en a pas, il nous faut objectivement et sans arrière-pensée faire aboutir ce modèle de référence sur lequel nous pourrions nous appuyer à l'avenir. Il ne s'agit pas de répartir différemment les moyens existants, mais de savoir ce dont chaque université a effectivement besoin pour accomplir correctement sa mission de service public — c'est l'écriture d'une cible.
- Le deuxième argument porte sur les difficultés à intégrer les disparités réelles au niveau scientifique et immobilier, et c'est vrai, ces différences existent. Le modèle économique ne peut pas régler toutes les questions, mais il doit permettre de régler des bases communes, notamment au niveau de la formation.

Ce modèle ne sera jamais parfait, mais au moins il pourra être discuté. Et quand le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) décidera de soutenir telle ou telle université dans sa spécificité, nous pourrions alors avoir une réelle transparence. Ce qui fait défaut aujourd'hui, non par volonté, mais en l'absence d'un modèle.

« La délégation générale de gestion, un "key labs" qui ne dit pas son nom »

Sur le volet de la recherche, le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) a annoncé un courrier d'Antoine Petit sur la DGG (Délégation globale de gestion) (délégation générale de gestion). L'avez-vous reçu ?

Certaines universités ont reçu ce message d'Antoine Petit. Mais il n'y a pas, dans la communication avec le CNRS, les mêmes niveaux d'échange sur l'ensemble du territoire, ce qui est compréhensible. Nous focalisons beaucoup sur la DGG aujourd'hui, c'est une manière administrative de traiter les questions de recherche. Derrière l'inquiétude, il y a la perception que l'appui du CNRS en ressources humaines pourrait se tarir en partie ou complètement, en fonction de l'attribution de la DGG.

Y voyez-vous un retour des key labs ?

C'est un « key labs » qui ne dit pas son nom. Si ces key labs avaient été lancés, la DGG aurait été un élément à traiter. C'est dans la continuité logique, et cela est parfaitement défendable. À mesure que les moyens se réduisent, il est nécessaire de revoir les priorités.

Cela dit, le CNRS n'est pas le seul organisme à repenser l'organisation de sa recherche. Toutes les universités sont en train de réfléchir à comment faire évoluer leur recherche. Je sais qu'Éric Berton a lancé, au sein d'AMU (Aix-Marseille Université), début 2025, une enquête interne sur les orientations scientifiques de son établissement. Je fais de même au sein de l'Université de Toulon, autour de la nouvelle offre de recherche, la NOR, pour faire pendant à la NOF (nouvelle offre de formation). Tout le monde s'attelle naturellement à ce travail. Les démarches du CNRS sont compréhensibles, mais la manière de travailler ensemble est parfois difficile.

Une GPEC pour les enseignants-chercheurs à l'Université de Toulon

« En tenant compte des attentes de nos partenaires territoriaux, le travail autour de la nouvelle offre de recherche (NOR) entend définir les besoins des laboratoires en fonction de notre stratégie. Nous avons commencé par consulter les laboratoires pour identifier leurs objectifs scientifiques à échéance 2030 ou 2035, en demandant une mise en cohérence avec la stratégie de l'université. Une première synthèse de ce travail sera présentée à la prochaine commission de la recherche. Le Comp sera d'ailleurs l'occasion d'exploiter ce travail.

Dans un second temps, il faudra définir les besoins humains en fonction de ces objectifs scientifiques. Ainsi, on inverse la vapeur afin que les campagnes de recrutements d'enseignants-chercheurs répondent aux objectifs des laboratoires en lien avec la stratégie d'établissement. Confrontés dans les prochaines années à des départs à la retraite massifs, nous pourrions ainsi définir de manière anticipée les profils dont notre stratégie scientifique a effectivement besoin. Finalement, nous sommes à notre échelle en train de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour les enseignants-chercheurs. »

Philippe Baptiste a insisté sur la nécessité de renforcer l'attractivité auprès des étudiants internationaux. En avez-vous les moyens ?

Comme universités de territoire, nous sommes particulièrement attentifs au soutien de nos jeunes, d'où qu'ils viennent. Fautes de moyens financiers, mais également humains, nous sommes parfois en difficulté pour accompagner les étudiants internationaux vers des formations qui leur correspondent et qui répondent effectivement aux besoins des territoires. Je rejoins donc le ministre pour dire que, dans une stratégie internationale dynamique, il faut tenir compte de ces problématiques.

« Nous avons besoin que le travail effectué sur les bourses aboutisse »

Nous sommes dans une période où la situation internationale est très tendue et appelle parfois une plus grande vigilance de notre part. Je pense notamment à l'accueil d'étudiants dans les laboratoires. Nous devons porter une plus grande attention au recrutement des doctorants internationaux. Dans certains domaines les conditions d'accueil évoluent, notamment en raison de ces tensions.

La question des étudiants internationaux doit être traitée en cohérence avec celle plus large des jeunes qui, dans nos territoires, ont besoin d'un soutien pour mener à bien leurs études. Ainsi, nous avons besoin que le travail effectué sur les bourses aboutisse, afin que les jeunes puissent étudier dans des conditions favorables.

Les présidents sont-ils suffisamment vigilants concernant les étudiants qui manquent de moyens pour venir étudier en France ?

Pour être vigilants, il faut des veilleurs, avec des personnels capables de connaître les dossiers. Bien souvent, nous manquons de personnels pour améliorer notre capacité d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux. Par ailleurs, nous savons bien que certains étudiants internationaux manquent de moyens pour suivre correctement leurs études et, dans ces conditions, ont peu de chances de réussir.

À Toulon, nous avons travaillé sur ce sujet. Nous avons identifié que la réussite de ces étudiants dépend parfois du niveau de formation dans lequel ils sont inscrits. Nous en tenons compte pour les accompagner au mieux.



Xavier Leroux

Président @ Université de Toulon

Professeur des universités @ Université de Toulon

Parcours

| | |
|-------------|---|
| Depuis 2019 | Université de Toulon Président |
| Depuis 2014 | Université de Toulon Professeur des universités |
| 2013 - 2019 | Université de Toulon Directeur de l'UFR de lettres, langues et sciences humaines |
| 2005 - 2014 | Université de Toulon Maître de conférences |
| 1999 - 2005 | Collège Épine Guyon (Franconville) Professeur agrégé |

Établissement & diplôme

| | |
|------|--|
| 2011 | Faculté des Lettres de Sorbonne Université Habilitation à diriger des recherches |
| 2003 | Faculté des Lettres de Sorbonne Université Doctorat de langue française, langue et littérature médiévales |
| 1998 | Faculté des Lettres de Sorbonne Université Agrégation de lettres modernes |



Alliance des Universités de Recherche et de Formation (Auref)

Catégorie : Associations, réseaux

Général

| | |
|-----------------------|--|
| Date de création | 21/09/2017 |
| Statut | Association |
| Missions et objectifs | Mettre en réseau les universités publiques françaises de recherche et de formation qui se reconnaissent dans l'importance équivalente portée à ces deux missions ainsi que dans la nécessité de leur articulation, et qui soutiennent le développement et l'équilibre des territoires. |
| Présidence | Président : Xavier Leroux (Université de Toulon) |
| Gouvernance | Premier vice-président : Lionel Larre (Université Bordeaux-Montaigne) |